

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION MORGANE

Mercredi 25 mai 2016 - à 10h00 - Nantes, au siège de l'Association

Présents : Catherine Cavelier, Catherine de Grissac, Blandine Devouge, Claudine Ducol, Dominique Gontier, Pierre Grossmann, René Grossmann, Pierrette Usseglio

Pouvoirs : Fanny Grossmann donné à René Grossmann, Erwan Grossmann donné à Blandine Devouge

I - Rapport Moral et Rapport d'Activités 2015

Le rapport moral et d'activités est présenté par Blandine Devouge, présidente.

Les objectifs et les missions fixés par les statuts de l'association Morgane restent fondamentalement identiques aux années précédentes.

Nous réaffirmons notre volonté de poursuivre les actions pédagogiques mises en œuvre depuis 2012 auprès des enseignants du réseau de l'ASEM ; elles répondent à des demandes et à de fortes attentes de nos partenaires. Nous réaffirmons que nous n'avons pas vocation à nous substituer aux missions de formation des enseignants que l'Etat sénégalais est susceptible de mettre en place.

Nous confirmons notre engagement de construire un espace polyvalent dans le prolongement des bâtiments déjà créés. Ce centre ne pourra pas être utilisé à des fins religieuses ou politiques, ainsi que cela est précisé dans l'avenant à la convention entre l'ASEM et l'Association Morgane, signé le 15 juillet 2015. Les objectifs à atteindre sont de créer un sentiment d'appartenance collective, de créer du lien social, une dynamique locale, un esprit critique, une ouverture d'esprit, d'élever le niveau culturel et de développer la curiosité.

Nous prenons acte qu'avec la réalisation de ce nouvel outil nous n'engagerons pas d'autres actions de construction. Nos moyens humains et financiers porteront essentiellement sur la formation des enseignants du réseau de l'ASEM et sur un accompagnement à l'amélioration du fonctionnement du centre Morgane et de l'espace polyvalent.

Par ailleurs nous arrêtons le principe d'une mission d'évaluation et d'expertise portant sur l'impact des actions portées par l'association Morgane et notamment sur l'analyse de l'évolution et du devenir des enfants qui ont été scolarisés à l'école Célestin Freinet depuis sa création en 2004.

Les résultats aux examens d'entrée en 6^{ème} et au CFEE

On constate une nette baisse des résultats à l'examen du CFEE des élèves de l'école Célestin Freinet. Les résultats à l'examen d'entrée en 6^{ème} s'élèvent à 70 % (moyenne nationale : 70.14 %) et au CFEE à 50 % (pas de chiffres nationaux). Pierre et Blandine questionneront Papa Meïssa pour rapprocher ces données de celles des autres écoles de la ville de Dagana. Cette baisse est nationale et est due essentiellement au contexte général du Ministère de l'Education Nationale du Sénégal qui a rehaussé le niveau des contrôles en fin de CM2 pour répondre aux normes du FMI. Notre analyse nous porte aussi à penser que cette hausse du niveau requis est à mettre en relation avec le fait que l'Etat n'a pas les moyens d'ouvrir de nouveaux collèges pour répondre à la scolarisation de la majorité des enfants, tant en termes de construction de locaux que de financement des postes d'enseignants. Il a eu une politique

volontariste pour scolariser tous les enfants en école élémentaire mais n'a pas pu poursuivre son effort au-delà.

Les formations proposées par l'association Morgane

Nous réaffirmons que les stages doivent faire l'objet d'une préparation plus détaillée en amont en partenariat avec les cellules ou les responsables de l'ASEM. On a constaté des dysfonctionnements soit lorsque des formatrices sont intervenues dans d'autres écoles que Célestin Freinet, soit lorsque des responsables de l'ASEM n'avaient pas compris le déroulement proposé par les formatrices, soit lorsque les objectifs n'étaient pas suffisamment discutés avant le stage.

Les inspecteurs de l'Education Nationale du Sénégal ont toujours facilité l'accès des enseignants à ces formations ; elles sont reconnues efficaces et de qualité. Malgré son souhait de relever le niveau de scolarité des enfants le Sénégal n'a cependant pas les moyens d'organiser toutes les formations souhaitables pour ses enseignants et ce que nous proposons est toujours accueilli avec enthousiasme.

Le stage « Ecrire en 2ème et 3ème étape » avril 2015 :

Encadré par Nadège Oger-Buchle et Sophie Cram.

Nadège présente un bilan de cette action. Le stage fut précédé de 2 journées d'observations-échanges dans des classes à Rufisque et à Gandiol, département de Saint-Louis. Voir en pièces jointes les bilans de ces interventions. Le stage de trois jours à Dagana a concerné 18 instituteurs. Les objectifs étaient : offrir une réflexion sur la production d'écrit en 2ème et 3ème étapes, expérimenter des scénarios pédagogiques par des pratiques de classe réelles, échanger en faisant le lien entre pratique et théorie sur les difficultés et les possibilités de remédiation en production écrite, approfondir la réflexion sur le rôle de la production d'écrit dans le perfectionnement du français des élèves, travailler sur l'utilisation de la langue française par les enseignants dans un contexte d'enseignement apprentissage (perfectionnement).

Le bilan de ce stage est très positif, il a répondu aux objectifs qui étaient fixés. Le déplacement dans deux écoles autres que celle de Dagana a été très apprécié et a permis de mieux comprendre ce qui se passe dans des espaces moins privilégiés.

Les formatrices ont cependant dû modifier les applications pratiques prévues pour ce stage. En effet certaines consignes n'avaient pas été comprises lors de la préparation à distance, ce qui a généré des confusions auprès des stagiaires. Voir ci-dessous les conditions souhaitées pour la reconduction de nouveaux stages.

L'Espace polyvalent

Les premiers devis reçus ne permettaient pas d'entrer dans notre enveloppe financière. Avec Julien Soria, architecte, Pierre et Blandine ont profité d'un passage de Papa Meïssa à Marseille pour revoir le projet dans un format réduit privilégiant l'essentiel des objectifs : une grande salle en gradins très aérée pour accueillir les 500 élèves du groupe scolaire et une salle fermée pour faire le noir y compris en journée pour 180 places. La volonté de construire en BTC a été maintenue.

La réponse à notre demande de subvention au Conseil Départemental, que nous attendons au plus tard début juillet 2016, sera déterminante sur la date de début des travaux. Si elle est positive nous pouvons envisager de démarrer à l'automne 2016, sinon nous devons attendre une année supplémentaire.

Il faudra alors rapidement solliciter la Région Pays de la Loire pour la deuxième tranche car si les travaux démarrent en automne 2016, la suite viendra très vite.

Les actions de l'ASEM

Nous avons reçu avant notre AG un compte-rendu des Journées Nationales de l'ASEM qui relate les nombreuses activités de nos partenaires (voir pièce jointe)

Même s'il est encore difficile d'avoir un bilan chiffré nous constatons qu'un grand nombre d'activités sont répertoriées dans ce document. La question peut cependant se poser sur les priorités qu'ils donnent à leurs actions.

Sur cette base et en fonction du bilan d'activité proposé, le rapport moral et d'activités présenté est adopté à l'unanimité des présent-e-s ou représenté-e-s.

II - Rapport financier 2015

Le solde de gestion de l'exercice est à nouveau positif et permet de continuer à anticiper sur les moyens nécessaires à la construction de l'espace polyvalent.

Les formations sont financées sur les fonds propres de l'association. Les formatrices ne sont pas rémunérées et prennent en charge leur repas. L'association Morgane financent les déplacements et hébergements.

L'affectation du résultat en report à nouveau est soumise à cette assemblée.

Le rapport financier présenté par Pierre Grossmann, Trésorier, est **adopté à l'unanimité des présent-e-s ou représenté-e-s. Le résultat est affecté au report à nouveau.**

III - Analyse des actions et Projets d'activités 2016

1 – Stage d'éducation à l'image – 16 au 20 février 2016

L'image : découvrir, inventer, créer

Encadré par Catherine de Grissac et Morgane Lusteau pour 18 stagiaires. Ceux-ci ont montré leur réelle implication et leur intérêt pour cette formation tant pendant le stage qu'après, notamment lors des nombreuses démultiplications (cf tableau reçu après l'AGE).

Voir le bilan détaillé de cette action en pièce jointe.

Catherine Cavalier insiste sur la nécessité :

- de travailler beaucoup plus en amont et de vérifier qu'une préparation pédagogique a bien été menée avant le stage par les responsables de l'ASEM et notamment lorsqu'il y a une intervention dans d'autres écoles. L'expérimentation à Saint-Louis n'a pas été suffisamment préparée et les enseignantes-stagiaires ne savaient pas exactement ce qu'elles devaient faire,
- de plus intégrer le contexte local,
- de préparer avec les stagiaires et tout au long du stage les démultiplications pour leur permettre d'assurer une meilleure qualité de retransmission,
- de prévoir avec Papa Meïssa Hanne au moins ½ journée au début du stage pour vérifier l'accord sur les objectifs et ½ journée à la fin pour faire un bilan et évaluer les conditions de poursuites éventuelles.

Catherine de Grissac informe qu'un montage audiovisuel est en cours de réalisation.

Par ailleurs Catherine Cavalier propose de creuser ce qui se fait à Rufisque (ville jumelée avec Nantes) dans le domaine de l'utilisation des déchets pour la construction du mobilier d'école.

2 - Les formations en français et cohérence entre les différentes formations

Lors de la précédente AG (avril 2015) nous avons programmé plusieurs stages de FLE pour lesquels plusieurs formatrices avaient donné leur accord. Seul le stage « Ecrire en 2^{ème} et 3^{ème} étape » a pu se faire. L'annulation du stage par l'ASEM prévu en avril 2016 n'a pas été bien vécu par les formatrices qui s'étaient organisées et préparées. Elles sont cependant toujours motivées bien que cela représente un réel investissement professionnel et personnel. Cela confirme à nouveau la nécessité d'anticiper beaucoup plus la préparation de toutes les formations.

Concernant les dates, les stages ne doivent pas se dérouler pendant les vacances scolaires des sénégalais, sauf peut-être sur un WE en fin de vacances, voire une journée de plus au maximum, ni pendant le Ramadan (fin mai en 2017). Voir si février 2017 peut être une période adéquate pour les formatrices et pour les stagiaires.

Nadège Oger-Buchle présente le bilan de la consultation qu'elle a menée auprès des formatrices qui sont déjà intervenues pour l'ASEM avec l'association Morgane (Hélène Caputo, Martine Dordain, Cécile Kismi, Nadège Oger-Buchle, Sophie Cram). Elles souhaitent que l'association Morgane et l'ASEM définissent les objectifs à atteindre et les moyens qu'elles envisagent d'y mettre.

Il importe notamment que l'ASEM fixe ses priorités. A titre d'exemple : quels stagiaires ? quels niveaux ? faut-il mettre en place des formations ponctuelles s'adressant à chaque fois à de nouveaux stagiaires ou proposer un plan de formation continue réservé à un groupe de stagiaires capables de démultiplier ? Forme-t-on des enseignants ou des formateurs de formateurs ? Utilisons-nous les classes comme lieux d'expérimentation ? Pour chaque formation doit-on systématiquement prévoir une intervention dans d'autres écoles que Célestin Freinet (et y compris dans d'autres villes du Sénégal) ?

Observations des formatrices présentent à l'AG :

- Nadège regrette notamment de ne pas avoir été assez associée aux autres formations
- Claudine précise qu'elle est d'accord pour encadrer un nouveau stage qui devrait se tenir en parallèle avec un ou des stages FLE car ils constituent un terrain de « reportage » pour les stagiaires journalistes. On pourrait aussi demander en amont aux stagiaires d'apporter du « matériel » : textes déjà écrits, interviews de leurs collègues, photos des activités dans les classes, photos aussi de leur village ou de leur quartier etc. Elle souhaite que l'image soit fortement intégrée à ce futur stage
- Catherine confirme qu'il faut prévoir un accompagnement à la démultiplication dès la préparation du stage et en assurer le suivi

Il s'agit donc que :

- l'ASEM fournisse les documents relatifs aux objectifs prioritaires de l'Education Nationale sur: pédagogie, renforcement du français, etc. afin que les formations proposées par l'association Morgane s'y inscrivent de façon cohérente.
- L'ASEM définisse des thématiques et des contenus, par ex : la lecture en cycle 1, le français et les sciences en 2^{ème} et 3^{ème} étapes (en utilisant la main à la pâte), les supports d'apprentissage (l'image, la chanson, les articles de presse, la poésie,...), etc.
- Les formatrices proposent de travailler à un plan de formation continue global et cohérent intégrant FLE et autres disciplines (image, écriture journalistique, etc). Cela permettrait de créer une dynamique, de susciter la curiosité, d'essaimer.

Il y a une réelle nécessité à créer un pôle-coordination des formations. L'AG souhaite proposer à Martine et à Hélène d'être responsables qualité sur la partie FLE et à Nadège d'être la coordinatrice générale des formations.

Nadège propose d'élargir le vivier des formatrices intervenantes. Deux de ses amies, titulaires de masters FLE, sont déjà intéressées : Katia Brandel, « FLEtiste » indépendante basée à Bruxelles et qui travaille entre autres sur un projet FLE européen ; une autre amie qui enseigne en tant qu'enseignante FLE à l'IRFFLE de Nantes.

L'AG est bien entendue favorable à cette proposition.

Blandine et Pierre continueront d'être les intermédiaires entre le pôle formation et l'ASEM.

3 – Journal de l'ASEM

Claudine Ducol a reçu quelques articles envoyés par Papa Meïssa Hanne pour le prochain journal de l'ASEM. La question de l'édition papier se pose. Le tirage coûte très cher, l'expédition peu fiable et les délais d'acheminement incertains. La vente du journal est-elle d'un réel rapport financier pour l'ASEM ?

Claudine réalisera un travail (en cours) d'aide à la réécriture pour le prochain journal de l'ASEM avec des aller-retour avec Papa Meïssa. Elle assurera également avec Hélène Lafarie la mise en page du journal sur la base de la maquette du n°35 daté de juin 2014. Le journal sera envoyé en pdf par mail. L'ASEM peut-elle trouver les moyens sur place pour un tirage même limité, ou peut-elle diffuser ce journal uniquement par mail ?

L'assemblée Générale est close à 13h30

Hors compte-rendu ci-dessus, suggestion : l'association Morgane pourrait donner une subvention à l'ASEM pour compenser la perte due à l'absence de vente (Ex : 100 N° vendus à 300 cfa = 30 000 cfa soit 45 €). Pour avis